



INFORMATIONS MUNICIPALES

Réunion publique du Conseil Municipal le 1^{er} Décembre 2015

A l'ordre du jour :

Tarifs 2016 – Attribution de subvention au centre nautique de Roscanvel (voile scolaire) – Attribution de subvention à la communauté de communes pour la convention URBANISME ADS (application du droit des sols) – Consultation sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI) – Instauration d'une taxe de séjour – Dissolution du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) – Dénomination de voie – instauration de baux pour les associations utilisant un local communal – Décisions modificatives – Créances irrécouvrables des budgets Commune et Assainissement.

Finances

L'année budgétaire est en voie d'achèvement. Voici la situation le 10 Novembre 2015.

Budget communal

La municipalité a engagé des dépenses d'investissement à hauteur de 89 725 €. Ces dépenses ont concerné principalement :

- Acquisition d'un sèche-linge professionnel.
- Acquisition de matériels (bancs, panneaux routiers, remorque, matériel pour l'élagueuse et matériels divers pour l'école, fauteuils pour le secrétariat de la mairie, changement du moteur pour le bateau de la voile scolaire, matériels pour le port).
- Remplacement des menuiseries sur les bâtiments communaux, remplacement d'un chauffe-eau
- Réfection totale de la route du Penker et diverses voies communales.

Budget Camping

- En investissement, extension du point accueil pour un montant de 39 925€.

Budget Assainissement

- Les dépenses d'investissement ont concerné des missions de maîtrise d'œuvre, notamment pour l'étude de l'extension du réseau d'assainissement rue des remparts.
- Maintenance sur la station d'épuration pour un montant global de 6 087€.

Situation globale : Pour cette fin d'année, la situation financière de la commune est saine avec un fond de roulement (économies) de 539 845€ le 10 novembre 2015.

Ecole

Le Conseil d'école du premier trimestre qui réunit les enseignants et des représentants de la mairie, de l'éducation nationale, et des parents d'élèves s'est tenu jeudi 5 novembre de 15h à 17h.

Les effectifs et les personnels : l'école accueille aujourd'hui 60 élèves dans 3 classes. Un effectif de 64 élèves est prévu à partir du 2^{ème} trimestre. Francis Quinaou, Directeur, est en charge des CE2-CM1-CM2, Carole Legal, professeur des écoles, des CP-CE1 et Catherine Bernicot, professeur des écoles, des maternelles.

L'équipe municipale vient en appui de l'équipe enseignante : Sophie Congard ATSEM Agent Territorial Spécialisé dans les Ecoles Maternelles, Audrey Miquel adjointe technique-agent polyvalent et Jacqueline Rividic adjointe technique en charge de la cuisine et de l'entretien des locaux scolaires.

Les activités : l'enseignement inclut l'apprentissage de **l'anglais** (deux fois par semaine) dès la classe de CP, une éducation artistique (**chorale**), et une éducation physique et sportive (**piscine, voile scolaire**)

Voile scolaire : les 8 séances de début d'année ont eu lieu les 3^{ème} et 4^{ème} semaines de Septembre.



© Le Télégramme

24 élèves de CE2, CM1 et CM2 conduits par le directeur Francis Quinaou étaient encadrés principalement par un moniteur diplômé Yoann Deghaye engagé par le CNR.

Les élèves suivent des cours de voile et de météo, théoriques et pratiques, répartis sur 2 niveaux : « initiation » ou « approfondi ». 12 séances auront lieu en Mai-Juin.

Ciné-école : les 3 classes de l'école participeront à ciné-école : 3 films par classe durant l'année scolaire, au cinéma de Camaret.

Les TAP (Temps d'activité Périscolaires)

Presque tous les élèves de l'école y participent. Les activités ont lieu le mardi et le jeudi à l'école pour les activités sportives, et dans les 2 salles de la mairie pour les autres.

Les ateliers sont animés par des intervenants de l'Ulamir pour : *Activités sportives, Contes et Légendes, puis Photos et Scrapbooking, Cuisine, Inventer en s'amusant et Dessin*. Kaniri Ar Mor anime l'atelier *Musique*. La mairie a acheté de nouveaux instruments de musique pour permettre à tous les élèves inscrits de pratiquer. Audrey Miquel et Sophie Congard, employées municipales, interviennent pour les activités des maternelles : *Balades dans le bourg, Cuisine et Arts Plastiques*.

La cantine : elle nourrit chaque jour entre 45 et 50 enfants.

La garderie : elle est ouverte de 7h30 à 9h et de 16h30 à 19h dans les locaux de l'école.

Budget consacré à l'école (chiffres de 2014-2015) :

Le budget de fonctionnement est de 109 607 € par an.

91 367 € sont à la charge de la commune, ce qui correspond au coût des approvisionnements pour la cantine, au salaire des employés communaux qui y sont affectés et au coût des TAP.

18 240 € sont payés par les parents pour la cantine et la garderie.

Travaux pour la cour de l'école : Le petit train de l'école est parti en réfection à l'atelier municipal. Il reviendra bientôt dans la cour de l'école. Il sera suivi par le pont de singe.

Le projet pour la nouvelle école

Le délai supplémentaire accordé pour la finalisation du dossier Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé) a permis d'obtenir un délai d'un an pour finaliser le projet du chantier de l'école. La municipalité attend fin novembre une nouvelle étude technique de la part de la Société SAFI. Une réunion de présentation de cette étude avec les élus, le corps enseignant et les parents aura lieu en décembre.

Vie du Port

Les travaux de réfection du perré au port du bourg ont commencé depuis le 2 novembre pour quelques semaines.

Il faut attendre de grandes marées pour consolider la vieille cale.

Du fait de ces travaux, il est recommandé aux usagers du port de faire attention aux cailloux et graviers répandus.

Quant à la réfection du perré ouest, le devis estimatif fourni par le service ADS (Application du Droit des Sols) de la Communauté de Communes a été transmis au conseil départemental pour lui en demander le financement.

A la demande du CNR, l'intervention d'IROISE MER sur les mouillages a eu lieu lundi 23 novembre 2015.

67 bouées ont été retirées et stockées au service technique.

Les lignes retirées sont identifiées par des petits flotteurs (il sera mis des flotteurs plus visibles ultérieurement).

Les 3 bouées jaunes de signalisation pour délimitation du port resteront en place.

Les plaisanciers devront être vigilants à l'approche du port du bourg Roscanvel et de la cale de Quéléren.

Travaux municipaux

Travaux d'enfouissement des lignes électriques réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SDEF (Syndicat d'Electrification du Finistère)

La tranche en cours concerne la route de Quéléren jusqu'à la route de la baie. Les travaux ont commencé lundi 2 novembre et se poursuivront jusqu'en avril 2016.

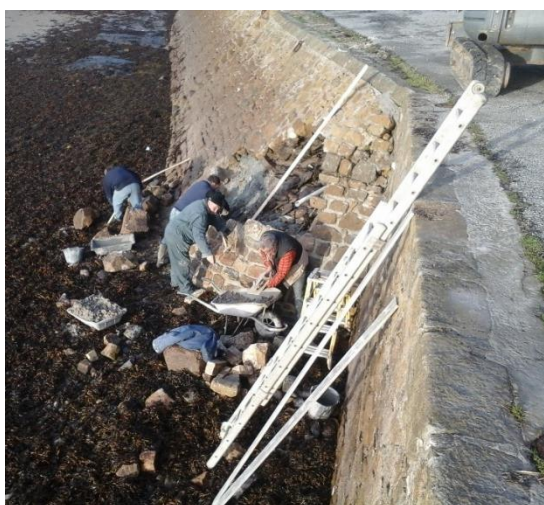
Des tranchées sont faites dans les propriétés des habitations raccordées pour passer les câbles. Ces travaux sont financés dans le cadre du contrat avec la municipalité. Ils sont donc gratuits pour les usagers.

La dernière tranche de travaux qui poursuivra jusqu'au centre bourg est prévue sur la période 2018-2019.

Les travaux d'égagage le long des routes et chemins ont eu lieu du lundi 28 septembre au vendredi 9 octobre.

Stationnement pour les vélos : un stationnement pour les vélos a été installé sur le parking de la place de l'Eglise près du panneau touristique.

Rénovation du centre bourg : Les toilettes de la place du Luxembourg ne sont plus aux normes en particulier pour l'accès aux personnes handicapées. Elles seront prochainement détruites. Les six arbres qui bordent la route de Quéléren du côté de la place du Luxembourg sont morts pour trois d'entre eux, et creux pour les trois autres. Ils seront abattus prochainement pendant l'hiver et remplacés par une haie basse.



Jeunesse



Ouverture du local des jeunes prévue début Janvier 2016

Le local des jeunes est situé au premier étage de l'agence postale. Il est destiné aux jeunes de 11 à 17 ans.

Pendant la période scolaire il sera ouvert de janvier à juin 2016 tous les 15 jours le samedi après-midi de 14 à 18h. Une animatrice les accueillera et organisera avec eux des activités et des sorties.

Deux séances d'essai sont proposées aux jeunes les 16 et 30 janvier de 14 à 18h avant que l'inscription devienne obligatoire. Le dossier d'inscription peut être retiré dès à présent en mairie ou le 16 janvier auprès de l'animatrice.

Ce projet est réalisé grâce au soutien de l'Ulamir et du service enfance-jeunesse de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon

Une réunion de présentation du projet a eu lieu samedi 21 novembre à la salle des fêtes de la Mairie, avec une animation musicale réalisée par le DJ Falabella et suivie d'un pot offert par la Mairie.

Entretien du Ragadal

Une convention pour l'entretien du ruisseau Ragadal situé sur la commune a été signée le 3 novembre par le maire de la commune Bernard Copin et le président de la Société de Chasse Joël Legoff.

La zone concernée par cette prestation s'étend de la route de la Fraternité jusqu'au carrefour des routes de Mancaër et Kerguinou. L'association s'engage à intervenir sur la zone concernée pour effectuer des travaux d'entretien et de nettoyage tels que le débroussaillage, l'élagage et la réparation sommaire des sites humides ou présentant des dangers potentiels. La commune versera à l'association une subvention forfaitaire d'un montant de 1000 € en juin 2016 après réalisation des travaux.

L'entretien régulier du ruisseau permettra au marais de jouer pleinement son rôle. Il n'est bien entendu pas question de toucher au lit du ruisseau mais de le débarrasser des branches et détritiques qui l'encombre. L'objectif est de mieux maîtriser l'écoulement du Ragadal et de veiller à ce que la superficie de l'étang soit stable.

« RAVE Party »

La municipalité rappelle que toute manifestation doit donner lieu à une demande d'autorisation indiquant le lieu utilisé et les horaires prévus. Il est interdit d'utiliser les propriétés communales sans autorisation. La préfecture vient d'envoyer à toutes les mairies et gendarmeries une circulaire rappelant qu'il est interdit dans le cadre du Plan Vigipirate de tenir des réunions sans dispositif de contrôle et de sécurité adéquat.

Repas des anciens

Le repas des anciens, financé par le CCAS, a eu lieu cette année dans la salle des fêtes de la Mairie dimanche 18 Octobre. Quatre-vingt-dix-huit roscanvélistes se sont retrouvés pour un repas et un après-midi très chaleureux. Le repas, préparé par Ty Billig, a été très apprécié. Les deux plus anciens membres de la commune étaient cette année Paule Pissarelli et Edmond Merour.

Médailles du travail

Le 18 novembre, Bernard Copin, maire de Roscanvel, a remis deux médailles d'argent du travail pour leurs 20 ans de service effectif comme employées municipales :

- à Jacqueline Rividic
 - et à Gwénaëlle Le Goff
- en présence de Patrick Le Guillou et Bernard Etiemble anciens Maire de Roscanvel.



© Le Télégramme

Dates des festivités de Noël

A partir du 2 décembre

Distribution des colis de Noël pendant le mois de Décembre par 3 équipes de 2 personnes de la municipalité.

Vendredi 18 Décembre

Noël des enfants à l'école à 15h (non ouvert au public) suivi d'un goûter à la salle des fêtes à 16h auquel les parents sont invités.

Samedi 9 Janvier 2016

Vœux du Maire à la salle des fêtes de la Mairie à 18h.

INFORMATIONS COMMUNALES

Etat Civil du 28 juillet au 26 novembre 2015 :

Naissance :	le 29 août 2015	Clément LE HER
Mariage :	le 11 août 2015	Marie-Christine VERET et Cécile LUCUIX Novembre
Décès :	le 2 août 2015	Jean-Louis KERUZEC
	le 11 septembre 2015	Ange GIORDANELLA
	le 27 septembre 2015	Paul DOPPLER
	le 5 novembre 2015	Albert LE LAY

Bibliothèque L'Asphodèle

L'Asphodèle renouvelle régulièrement les titres qu'elle propose à ses lecteurs. Elle vient de recevoir une centaine de nouveaux livres pour la rentrée 2015, dont on trouvera ci-dessous quelques titres :



On rappelle que la section **jeunesse** propose des livres pour les tout-petits, des **albums** et des **bandes dessinées** pour les plus grands, et trois abonnements annuels à **L'École des Loisirs**. Il existe également une section **Policier**, un rayon **Documentaire** et un fonds **Bretagne** (policiers, romans et documentaires).

Déchetteries de la presqu'île

Les travaux d'aménagement des deux déchetteries de la presqu'île, Celle de Kerdanvez à Crozon et celle de Navarrou à Camaret ont commencé le 16 novembre 2015. Ils se poursuivront (avec des interruptions) jusqu'au 20 mars 2016. Ces travaux n'impactent pas l'utilisation de ces 2 déchetteries.

Ils ont pour but de faciliter la circulation, assurer une meilleure sécurité et installer des contrôles d'accès, opérationnels avant l'été 2016, dans le cadre de la redevance incitative. Le tri et le stockage des déchets seront également améliorés.

Par contre pour des raisons de sécurité, les déchetteries devront être fermées au public durant certains travaux. Le nombre de jours de fermeture a été réduit au maximum et ils ont été programmés pendant une période de faible fréquentation :

La déchetterie de Kerdanvez sera fermée du 1er au 7 février, et celle de Navarrou du 8 février au 6 mars 2016.



Téléthon 2015

En raison des élections régionales (les 6 et 13 décembre) le calendrier du Téléthon en presqu'île est un peu bousculé. A Roscanvel les animations auront lieu pendant le dernier week-end de Novembre, **les vendredi 27 et samedi 28 novembre** :

Vendredi 27 novembre

Lancement à l'école et ventes traditionnelles d'oignons, crêpes et objets, bijoux, stylos, crayons à 12h00 et 16h30. Les enfants de l'école proposeront à la vente des cartes avec enveloppes réalisées à partir de capsules vides Nespresso.

A partir de 21 h **Fest Noz** organisé par Ouvertures avec

- Plantec - Kan Ha Biskou - Tremma - Ar C'hi WaWa

Samedi 28 novembre

Les différentes associations de Roscanvel animeront le port. Sorties en mer pour un tour des îles si la météo le permet (APPR), pétanque sur le glacis, lavage de voitures, ventes de bijoux et sacs confectionnés par l'Atelier du Téléthon, gaufres, crêpes, buvettes sous chapiteau....

Il aura aussi un stand Téléthon **dimanche 29 novembre** pour le marché de Noël de l'artisanat qui se tiendra à la salle des fêtes de Roscanvel.



Pour recevoir par mail le bulletin « Roscanvel Information » dès sa publication il suffit d'envoyer un courriel électronique à la Mairie (mairie@roscanvel.fr) en indiquant que l'on désire recevoir « Roscanvel Information » par mail.

La Municipalité s'engage à ne pas divulguer cette adresse électronique et à ne l'utiliser que dans le cadre exclusif de cet envoi.